

Le microcrédit : note et appel à débat

par Michel Henry (mars 2023)

Voir en annexe 1 l'hommage de Rémy Rioux, DG de l'AFD à Maria Nowak, qui travailla au BDPA (Etudes), et à la SATEC (société d'études), notamment comme directrice régionale (Madagascar, Océan indien et Afrique de l'Est) dans les années 60 et 70. Au sein de l'AFD, elle fut une pionnière du microcrédit en France et une amie du professeur Muhammad Yunus, Prix Nobel de la Paix et ardent promoteur du microcrédit.

Introduction

Le microcrédit est un prêt d'un faible montant, à taux d'intérêt bas, voire nul, consenti à des personnes qui ne peuvent pas accéder aux prêts bancaires classiques.

Dans les pays développés comme la France, le microcrédit est destiné à des familles défavorisées ou des catégories de personnes telles que les personnes âgées, les chômeurs, les étudiants, les bénéficiaires de minima sociaux, les travailleurs précaires. Ces individus exclus des crédits bancaires peuvent passer par cette alternative pour trouver un financement pour la création d'une activité créatrice de richesse ou pour lancer une micro-entreprise. Le microcrédit est un prêt, il doit donc être remboursé avec paiement d'intérêt. À partir de 2005, le microcrédit personnel a aussi fait son apparition pour permettre aux personnes en difficulté financière d'améliorer leur niveau de vie par l'acquisition d'un bien ou service indispensable. En France, c'est l'ADIE qui s'occupe de l'éligibilité d'une demande de microcrédit. Le montant d'un microcrédit n'excède pas généralement 3 000 € mais le financement d'une micro-entreprise peut aller jusqu'à 10 000 €. Le microcrédit finance par exemple la création d'une petite boutique ou l'acquisition de matériel pour un artisan.

Le microcrédit se développe surtout dans les pays en développement, où il permet de concrétiser des microprojets, favorisant l'activité et la création de richesses. Le microcrédit est une forme de financement alternatif qui vise à soutenir les personnes exclues du système bancaire classique. Il s'agit de prêter de petites sommes à des entrepreneurs ou des artisans qui souhaitent créer ou développer une activité génératrice de revenus. Le microcrédit repose sur des principes de solidarité, de responsabilité et de confiance entre les emprunteurs et les prêteurs. Il a été popularisé par le professeur Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix en 2006, qui a fondé la Grameen Bank au Bangladesh. Le microcrédit a des impacts positifs sur le développement économique, social et environnemental des pays concernés, mais il présente aussi des limites et peut générer des risques.

Les Nations unies avaient décrété 2005 l'Année internationale du microcrédit

BCEOM a participé à l'évaluation à mi-parcours d'un projet de micro-crédit pour les populations défavorisées en Zambie (1998-1999). La fiche de référence de cette opération modeste figure en annexe 2. Ce projet était mené suivant l'approche de la Grameen Bank du professeur Muhammad Yunus.

Quelques éléments sur le professeur Muhammad Yunus. C'est un économiste et le fondateur de la Grameen Bank, une banque de microcrédit basée au Bangladesh. Il a commencé à travailler sur le microcrédit dans les années 1970, en prêtant de l'argent à des femmes pauvres du village de Jobra, près de la ville de Chittagong, pour qu'elles puissent

créer leur propre entreprise. La Grameen Bank a été fondée en 1983, et a depuis prêté des milliards de dollars à des personnes pauvres dans le monde entier. Yunus a reçu de nombreux prix pour son travail, y compris le Prix Nobel de la paix en 2006, en reconnaissance de ses efforts pour lutter contre la pauvreté grâce au microcrédit.

La Banque mondiale, l'Agence française de développement et les autres banques régionales de développement, ainsi que la Commission européenne par ses crédits de développement international, ont toutes joué un rôle important dans la promotion et le succès du microcrédit dans le monde entier.

La Banque mondiale a contribué au développement du microcrédit en fournissant un soutien financier, technique et institutionnel à de nombreuses organisations de microfinance dans les pays en développement. Elle a également travaillé avec les gouvernements pour améliorer les politiques et les réglementations relatives au microcrédit. La Banque mondiale a également été un fervent défenseur du microcrédit en tant qu'outil efficace de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'inclusion financière.

L'Agence française de développement a également soutenu le développement du microcrédit dans les pays en développement en fournissant des prêts et des subventions à des organisations de microfinance. Elle a également travaillé avec les gouvernements pour renforcer l'environnement réglementaire et institutionnel pour les institutions de microfinance. L'Agence française de développement a également été un partenaire clé pour le développement d'outils innovants tels que les programmes de transferts monétaires conditionnels, qui peuvent être utilisés en conjonction avec le microcrédit pour aider à briser le cycle de la pauvreté.

Les banques régionales de développement, telles que la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque interaméricaine de développement, ont également apporté leur soutien au développement du microcrédit dans leurs régions respectives. Elles ont fourni des financements aux institutions de microfinance et ont travaillé avec les gouvernements pour améliorer l'environnement réglementaire et institutionnel pour les institutions de microfinance. Elles ont également travaillé avec d'autres partenaires pour développer des programmes de microcrédit adaptés aux besoins locaux.

La Commission européenne a financé une grande variété de projets de microcrédit dans les pays en développement, notamment au Bangladesh (prêts à des entrepreneurs locaux et formations afin de développer leurs petites entreprises et de stimuler l'économie locale), en Afrique de l'Ouest (appui à la microfinance et à l'entrepreneuriat au Burkina Faso, Bénin, Mali, Niger, Sénégal), en Inde (soutien à des femmes entrepreneures en leur fournissant des prêts et en leur offrant des formations pour les aider à développer leur entreprise), en Amérique latine (soutien à de jeunes entrepreneurs, en leur fournissant des prêts à faible taux d'intérêt et des formations pour les aider à développer leurs compétences commerciales), en Jordanie (Projet de microcrédit pour les réfugiés en Jordanie, afin de les aider à développer des petites entreprises et à devenir autonomes sur le plan économique)

En résumé, tous ces organismes ont assuré la promotion et le succès du microcrédit dans le monde entier en fournissant un soutien financier, technique et institutionnel aux organisations de microfinance et en travaillant avec les gouvernements pour améliorer l'environnement réglementaire et institutionnel pour les institutions de microfinance. Leur contribution a été essentielle pour permettre aux millions de personnes dans le monde entier de bénéficier des

avantages du microcrédit en tant qu'outil de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'inclusion financière.

Quelques projets notables :

Voici quelques exemples de projets de la **Banque mondiale**:

- Programme d'appui à la microfinance en République Démocratique du Congo : Ce programme a été financé par la Banque mondiale pour aider à développer le secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo. Le programme a permis à plusieurs institutions de microfinance d'étendre leurs activités et d'offrir des services financiers à un plus grand nombre de personnes.
- Projet de développement de la microfinance en Inde : Ce projet a été mis en place pour aider les institutions de microfinance en Inde à offrir des services financiers à un plus grand nombre de personnes. Il a également encouragé la création de nouvelles institutions de microfinance pour servir les zones rurales et les populations les plus pauvres.
- Programme de microcrédit rural au Bangladesh : Ce programme a été financé par la Banque mondiale pour aider les populations rurales du Bangladesh à avoir accès à des services financiers. Le programme a permis à de nombreuses femmes rurales de démarrer des entreprises et de devenir économiquement indépendantes.
- Programme de développement de la microfinance au Kenya : Ce programme a été conçu pour aider les institutions de microfinance à étendre leurs activités en offrant des prêts à un plus grand nombre de personnes au Kenya. Il a également encouragé la création de nouvelles institutions de microfinance pour servir les zones rurales et les populations les plus pauvres.

Ces exemples ne représentent qu'une petite partie des projets financés par la Banque mondiale pour soutenir le développement du microcrédit dans les pays en développement.

Quelques projets financés par l'**Agence Française de Développement (AFD)** qui mettent en œuvre le microcrédit :

- Projet "Nakry" en République démocratique du Congo : Ce projet, financé par l'AFD en 2017, vise à renforcer les capacités de deux institutions de microfinance en République démocratique du Congo afin d'élargir leur offre de services financiers pour les micro-entrepreneurs et les petits agriculteurs.
- Projet "Tabaraa" en Tunisie : Ce projet, financé par l'AFD en 2016, vise à renforcer les capacités de deux institutions de microfinance en Tunisie afin de mieux servir les micro-entrepreneurs et les petites entreprises, en particulier dans les régions rurales.
- Programme "Sarona" en Inde : Ce programme, financé par l'AFD en 2014, soutient plusieurs institutions de microfinance en Inde afin de renforcer leurs capacités et d'améliorer leur efficacité pour fournir des services financiers aux populations les plus pauvres.
- Projet "Umcebo" en Afrique du Sud : Ce projet, financé par l'AFD en 2012, soutient le développement d'un réseau d'institutions de microfinance en Afrique du Sud afin de fournir des services financiers aux populations rurales et défavorisées.

Par ailleurs, plusieurs publications de l'AFD sur le microcrédit, ainsi que d'autres études et rapports, sont disponibles sur le site web de l'AFD comme :

- "Le microcrédit, un outil au service de l'inclusion financière" : Cette publication présente une analyse des enjeux liés au microcrédit en tant qu'outil d'inclusion financière pour les populations les plus pauvres.
- "Microfinance et développement durable" : Cette publication examine le rôle de la microfinance dans le développement durable, en mettant en évidence les défis et les opportunités pour les institutions de microfinance.
- "Microfinance et genre" : Cette publication explore les liens entre la microfinance et l'égalité des sexes, en se basant sur des études de cas dans plusieurs pays.
- "Le microcrédit en Afrique de l'Ouest : bilan et perspectives" : Cette étude, publiée en 2017, présente un état des lieux du microcrédit en Afrique de l'Ouest, en se basant sur des données recueillies auprès d'institutions de microfinance dans la région. Elle aborde notamment les défis auxquels font face les institutions de microfinance et les solutions envisagées pour les surmonter.
- "Microcrédit et entrepreneuriat féminin au Maghreb" : Cette publication, parue en 2015, étudie l'impact du microcrédit sur l'entrepreneuriat féminin dans trois pays du Maghreb : le Maroc, la Tunisie et l'Algérie. Elle met en évidence les avantages et les limites du microcrédit pour les femmes entrepreneures, ainsi que les défis spécifiques auxquels celles-ci font face dans ces pays.
- "Microfinance et développement rural en Afrique subsaharienne" : Cette étude, publiée en 2014, analyse les liens entre la microfinance et le développement rural en Afrique subsaharienne. Elle explore les différentes formes de microfinance et leur impact sur les populations rurales, ainsi que les défis auxquels font face les institutions de microfinance dans ces contextes.
- "Les entreprises sociales et solidaires : un modèle pour le développement ?" : Cette publication, parue en 2019, explore le rôle des entreprises sociales et solidaires dans le développement économique et social. Elle examine notamment le potentiel du microcrédit comme outil de financement pour les entreprises sociales et solidaires, et les conditions nécessaires à son efficacité.

Bien que les programmes de microcrédit aient, en général, été bénéfiques pour de nombreuses collectivités et groupes de personnes à travers le monde, il est également important de reconnaître les défis et les limites de cette approche et d'explorer des solutions innovantes pour les surmonter.

- Les taux d'intérêt élevés : Les institutions de microfinance doivent souvent facturer des taux d'intérêt élevés pour couvrir leurs coûts et réaliser des profits. Cela peut rendre le remboursement des prêts difficile pour les emprunteurs, en particulier ceux qui ont des revenus très limités.
- La focalisation sur l'individu plutôt que sur la communauté : les programmes de microcrédit sont souvent conçus pour aider les individus à sortir de la pauvreté, mais cela peut parfois avoir des effets négatifs sur les communautés en général. Par exemple, si trop de personnes empruntent de l'argent pour démarrer des entreprises similaires dans la même région, cela peut entraîner une concurrence féroce et une baisse des prix, ce qui peut être préjudiciable à l'ensemble de la communauté.
- Le risque de surendettement : les emprunteurs peuvent être tentés de contracter de nouveaux prêts pour rembourser les prêts précédents, entraînant ainsi un cycle de surendettement. Cela peut être particulièrement préjudiciable pour les emprunteurs les

plus vulnérables, tels que les femmes et les jeunes, qui peuvent avoir du mal à rembourser leurs dettes.

- Le manque de soutien à l'entrepreneuriat : les programmes de microcrédit sont utiles pour aider les personnes à démarrer de petites entreprises, mais ils ne sont pas toujours suffisants pour assurer le succès à long terme de ces entreprises. Les emprunteurs ont souvent besoin d'un soutien supplémentaire, tel que des conseils en gestion, des formations et des financements supplémentaires, pour réussir à faire croître leur entreprise.

Esther Duflo, économiste française spécialisée dans le développement économique, professeure au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et prix Nobel d'économie en 2019 pour ses travaux sur la lutte contre la pauvreté, a mené plusieurs études sur l'efficacité du microcrédit dans les pays en développement. Esther Duflo reconnaît le potentiel du microcrédit pour l'autonomisation économique des populations défavorisées dans les pays en développement, mais souligne également l'importance de conditions économiques et sociales favorables pour que le microcrédit puisse avoir un impact significatif sur la réduction de la pauvreté. Voici quelques-uns de ses avis et remarques sur le sujet :

- Esther Duflo a souligné que le microcrédit peut jouer un rôle important dans la réduction de la pauvreté et dans l'autonomisation économique des populations défavorisées. Notamment le microcrédit peut aider les personnes à faible revenu à financer leurs activités économiques et à améliorer leur situation financière.
- toutefois, Esther Duflo a également exprimé des critiques sur le microcrédit, notamment sur l'idée selon laquelle le microcrédit serait une panacée pour la réduction de la pauvreté. Elle a souligné que le microcrédit peut avoir des effets limités sur la réduction de la pauvreté si les conditions économiques et sociales ne sont pas favorables, notamment si les taux d'intérêt sont trop élevés ou si les activités économiques financées par le microcrédit ne sont pas rentables.
- Esther Duflo a notamment montré que le microcrédit peut avoir des effets positifs sur l'autonomisation économique des femmes, mais que ces effets peuvent être limités si les conditions économiques et sociales ne sont pas favorables. Elle a également montré que le microcrédit peut avoir des effets limités sur la réduction de la pauvreté si les taux d'intérêt sont trop élevés ou si les activités économiques financées par le microcrédit ne sont pas rentables.

Appel à débat sur le site BCEOM-3A

Le décès de Maria Nowak en décembre dernier nous a été signalé par Dominique de Longevialle. Maria Nowack, économiste de formation, était connue comme une spécialiste du microcrédit. Elle était proche du Professeur Muhammad Yunus, qui avait obtenu le Prix Nobel de la Paix en 2006 en reconnaissance de ses efforts dans la lutte contre la pauvreté grâce au microcrédit. Bien que n'ayant pas travaillé directement avec BCEOM, Maria Nowak a exercé de nombreuses années à la Caisse centrale Coopération Economique (CCCE, l'ancêtre de l'Agence Française de Développement, AFD) qui l'a détachée dans ses filiales BDPA et SATEC, où elle a travaillé à Madagascar et en Afrique de l'Est. En 1982, elle devient responsable des Etudes de la CCCE.

Maria Nowak a donc une solide expérience dans l'aide au développement et certains anciens de BCEOM a peut-être eu la chance de la rencontrer en Afrique ou à Paris.

Nous saisissons l'occasion de l'hommage qui lui est rendu pour lancer un débat sur le microcrédit et la réduction de la pauvreté. Une note introductive essaie de présenter la notion de microcrédit et les actions menées dans ce domaine par les banques de développement et les organismes de coopération. Les projets présentés sont relativement anciens, et dans les références de BCEOM, nous n'avons trouvé qu'un seul, en Zambie en 1998-1999, d'un montant modeste.

N'hésitez pas à participer à ce débat sur notre site <https://bceom-3a.fr> en faisant part de votre point de vue et de vos remarques.

Michel Henry (mars 2023)

Annexe 1 : hommage à Maria Nowak de Rémy Rioux, Directeur Général de l'AFD

Dominique de Longevialle, membre de BCEOM-3A et manager de projets à l'Agence française de développement (AFD), souhaite partager avec les adhérents et les internautes l'hommage rendu par Rémy Roux, Directeur général de l'AFD, à Maria Nowak, ancienne collaboratrice de la Caisse, grande dame du développement qui a travaillé au BDPA puis à la SATEC dans les années 70 et que certains des anciens BCEOM ont peut-être connue.

« Chères et chers collègues,

J'ai le triste regret de vous annoncer la disparition de Maria Nowak le 22 décembre dernier à Paris. Je voulais rendre hommage à notre collègue et rappeler à nous toutes et tous son parcours de vie extraordinaire.

Née en 1935 à Lviv, qui faisait alors partie de la Pologne, Maria Nowak débute sa vie dans la tourmente géopolitique qui gagne l'Europe à la fin des années 30. Vivant la Seconde Guerre mondiale depuis son pays, elle se réfugie en France à 12 ans en quittant son pays en ruine sans parler une autre langue que le polonais. Cette expérience explique sûrement d'où Maria tirera par la suite sa force colossale et sa volonté farouche.

A l'âge de 21 ans, elle est diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris puis de la London School of Economics. A une époque où se voir reconnaître le statut de cadre et la possibilité de partir sur le terrain quand on est une femme relève de l'exploit, elle décide de se rendre à Madina Dian, un village en Guinée, pour une mission de relevés cartographiques. Logée dans une case du village, elle y reste un an et noue une relation forte avec les villageois, expérience qui la marquera à jamais. De retour d'Afrique, elle entre à la Caisse centrale en tant que détachée dans la filiale BDPA (Etudes), de 1962 à 1967, puis dans une autre filiale de la Caisse, la SATEC (société d'études), où elle devient directrice régionale (Madagascar, Océan indien et Afrique de l'Est). En 1982, elle revient à la Caisse centrale comme Responsable des Etudes, avant de devenir chef de Division des Etudes.

Au fil de ses positions et de son expérience, elle devient une économiste engagée et très impliquée dans les projets de développement, de microfinance en particulier, notamment au Burkina Faso et en Albanie. De sa rencontre avec le Professeur et Prix Nobel de la Paix Muhammad Yunus en 1986, naît la conviction qu'avec de petits prêts, on peut redonner à des hommes et des femmes sans emploi et sans capital, les moyens de prendre confiance en eux et de bâtir leur avenir par la création d'entreprise. Alors Directrice des Politiques et des Recherches à l'AFD, où elle participe à la montée en puissance du pôle de la recherche de l'AFD, elle décide d'approfondir son combat pour le droit à l'initiative économique. Elle décide alors d'appliquer à la France les méthodes mises en œuvre par le Professeur Yunus et les techniques de microcrédit de la Grameen Bank du Bangladesh aux pays d'Afrique de l'Ouest. Ce faisant, elle devient une pionnière du microcrédit en France et en Europe, en fondant en 1989 l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (Adie), dont elle sera la présidente bénévole jusqu'en 2011.

Bien loin de s'arrêter aux frontières de l'Hexagone, elle lance également les premiers programmes de microcrédit en Europe de l'Est lors d'un détachement à la Banque Mondiale en 1991, tout en continuant à diriger l'ADIE à distance. Fondatrice du Centre de la microfinance de l'Europe centrale et orientale (Albanie, Bosnie), elle lance les premiers programmes de

microcrédit en Europe de l'Est et travaillera avec le pays qu'elle avait fui 45 ans plus tôt, la Pologne, au lendemain de la Guerre Froide. Elle prend ensuite la présidence d'Adie International dans le cadre de laquelle elle participe à la création de plusieurs institutions de microfinance : microStart, créé en Belgique avec BNP Paribas Fortis, Taysir en Tunisie et AFI en Grèce. Mais l'ambition de Maria la pousse une nouvelle fois à voir plus grand, et elle fonde et préside deux réseaux de microfinance internationaux : le Centre de la Microfinance (1996) qui couvre l'Europe et l'Asie Centrale et le Réseau Européen de la Microfinance (2003) qui couvre les pays membres de l'Union Européenne. En 2000, elle entre au Ministère de l'Économie des Finances et de l'Industrie en tant que Conseillère Spéciale au cabinet de Laurent Fabius.

Par la suite, Maria devient présidente bénévole de l'ADIE jusqu'en 2011, avant de prendre la présidence d'ADIE International. Jusqu'à l'an dernier, elle consacrait encore beaucoup de son temps à l'ADIE, s'arrêtant d'y travailler à l'âge de 86 ans, il y a un an seulement.

Economiste de formation, Maria portait également l'art d'écrire dans le combat de sa vie, le développement, pour communiquer ses idées. Autrice de plusieurs ouvrages, dont *La Banquière de l'espoir* et *On ne prête (pas) qu'aux riches*, ou encore de *l'Espoir Économique*, elle a reçu de nombreux prix. Elle fut en particulier nommée Docteur honoris causa de l'Université de Louvain, Commandeur de l'Ordre du Mérite et Grand Officier de la Légion d'honneur.

Elle a participé à changer de nombreuses vies et à permettre aux plus faibles de retrouver un moyen de subsistance, et au-delà, une dignité par leur travail. C'est un exemple pour ses enfants, dont certains ont repris le flambeau à l'AFD et pour toute la génération montante de notre maison.

Je citerai pour finir les mots de Muhammad Yunus apprenant sa disparition : « Je suis choqué d'apprendre la nouvelle de la mort soudaine de ma merveilleuse amie de longue date Maria Nowak. [...] Il semble que c'était hier qu'elle venait à Dhaka pour voir la Grameen Bank dans les années 1980. Elle a expliqué comment elle avait été subjuguée par l'idée de petits prêts pour les femmes à faible revenu. [...] L'idée d'introduire le concept en Europe s'est emparée d'elle. Et c'est exactement ce qu'elle a fait depuis. Sans relâche. [...] Elle a su fédérer autour d'elle tout un groupe de passionnés du microcrédit en Europe. Non seulement elle a créé des programmes pratiques de microcrédit robustes, mais elle est aussi devenue une force de changement dans les concepts et les politiques bancaires. Son livre est devenu un incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à changer le destin des pauvres. Maintenant elle n'est plus avec nous. Mais son dévouement à la cause des femmes pauvres continuera d'inspirer le monde entier. Que son âme repose en paix éternelle. Au revoir Maria. Le monde continuera à se souvenir de vous avec beaucoup d'amour et d'admiration ».

Une messe a été célébrée à la mémoire de Maria Nowak le samedi 14 janvier 2023 en l'église Saint-Eustache aux Halles. »

Rémy RIOUX, Directeur Général AFD

Annexe 2 : Fiche de référence de BCEOM en Zambie

EVALUATION MI-PARCOURS D'UN PROJET DE MICRO-CREDIT POUR LES POPULATIONS DEFAVORISEES - ZAMBIE 1998-1999

BCEOM a réalisé l'évaluation mi-parcours d'un consortium d'institutions de micro-finance composé de quatre institutions financières du secteur privé et de quatre organisations non-gouvernementales internationales.

L'objectif de ce consortium, avec l'appui du Fonds Européen de Développement, est de permettre l'accès au crédit aux populations urbaines et rurales les plus pauvres.

Les ressources financières sont mises à disposition à des taux similaires à ceux des banques commerciales pour promouvoir des micro-entreprises et des activités rémunératrices suivant l'approche de la Grameen Bank. Le projet prévoit de toucher 30 000 à 40 000 personnes avec un nombre de prêts de l'ordre de 60 000 pour les trois premières années, tout en assurant le développement institutionnel nécessaire aux institutions financières nationales pour leur permettre de développer un système de crédit durable.

L'évaluation mi-parcours de ce programme de trois ans a porté sur :

- l'examen et l'évaluation de l'efficacité, de l'adéquation, de la durabilité et de l'impact des activités du consortium d'institutions financières et des financements engagés ;
- la proposition de recommandations pour l'amélioration du fonctionnement du consortium ;
- l'appui à la conception d'une assistance supplémentaire au-delà des trois ans de ce projet.

Les activités suivantes ont été réalisées par le chef de projet/économiste et le spécialiste en micro-finance de BCEOM :

- examen des activités du projet depuis son démarrage, des procédures d'épargne et de crédit, des critères de prêt et de suivi des remboursements ;
- évaluation des réalisations du projet par rapport aux prévisions ;
- étude du montage institutionnel du système de micro-finance ;
- évaluation des actions de formation et de renforcement des capacités des partenaires (institutions financières et clients) ;
- évaluation des changements en termes de niveau social et de capacité à entreprendre des populations cibles et des micro-entrepreneurs.

Les experts de BCEOM ont notamment exploité les données d'enquêtes de terrain permettant de mesurer l'impact du programme sur :

- l'augmentation des revenus et la diminution de la dépendance financière des bénéficiaires de crédits
- la création d'emplois liée à la création des micro-entreprises ;
- l'évolution des indicateurs de développement social pour les bénéficiaires du crédit et leurs familles.

Client : ministère des Finances et du Développement Economique

Montant des prestations : US\$ 39 000

Financement : Commission Européenne